

Nombre de candélabres : 6
 Nombre de consoles : 1

PLAN DE FINANCEMENT
PROGRAMME 2022
OPERATION : Rue des Belosses

Votre interlocuteur technique : **Géraldine DELAVEAU**
 Votre interlocuteur administratif : **Marion HEYMANN**

Numéro d'opération : 20029					Opération : Rue des Belosses				REPARTITION DU FINANCEMENT						
Code programme	Année de la demande d'intervention	N° de la demande d'intervention	Sous-opération	Nature	Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense	Participation du Syane				Participation de la commune			
								Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge du Syane	Total Syane	Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge de la commune	Total commune
Electricité															
MUR	20029	00		Mise en souterrain réseau - Commune urbaine	69 353,22 €	13 870,64 €	83 223,86 €	40%	27 741,29 €	13 870,64 €	41 611,93 €	60%	41 611,93 €	0,00 €	41 611,93 €
MUB	20029	01		Mise en souterrain branchements - Commune urbaine	27 882,20 €	5 576,44 €	33 458,64 €	40%	11 152,88 €	5 576,44 €	16 729,32 €	60%	16 729,32 €	0,00 €	16 729,32 €
Sous-total					97 235,43 €	19 447,08 €	116 682,50 €		38 894,17 €	19 447,08 €	58 341,25 €		58 341,25 €	0,00 €	58 341,25 €
Eclairage public															
EPI	20029	02		Eclairage Public coordonné avec enfouissement BT	31 226,16 €	6 245,23 €	37 471,39 €	Plafond	7 380,00 €	6 145,31 €	13 525,31 €	Plafond	23 846,16 €	99,92 €	23 946,08 €
Sous-total					31 226,16 €	6 245,23 €	37 471,39 €		7 380,00 €	6 145,31 €	13 525,31 €		23 846,16 €	99,92 €	23 946,08 €
Réseaux de Télécommunications*															
OR	20029	03		Rétablissement réseau Orange	48 268,34 €	9 653,67 €	53 498,15 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100%	48 268,34 €	9 653,67 €	53 498,15 €
Sous-total					48 268,34 €	9 653,67 €	53 498,15 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €		48 268,34 €	9 653,67 €	53 498,15 €

***Attention le montant suiv 4 423,86 € relatif aux travaux sous Maitrise d'ouvrage d'Orange est un montant sans TVA. Il ne figure pas dans les montants travaux HT.**

TOTAL	176 729,93 €	35 345,98 €	207 652,04 €	46 274,17 €	25 592,39 €	71 866,56 €	130 455,75 €	9 753,59 €	135 785,48 €
--------------	---------------------	--------------------	---------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune : 3 % du montant total TTC <i>(hors Génie Civil pour Fibre Optique - Collecte)</i>	6 229,56 €
---	-------------------

La contribution au budget de fonctionnement du Syane fera l'objet d'un règlement séparé sous forme de fonds propres conformément aux instructions et règles de la comptabilité publique. Ce recouvrement sera effectué après la réception de la première facture de travaux.

La participation de la commune sur les travaux et honoraires divers fera l'objet d'un recouvrement sous forme de fonds propres:

- 80 % de la quote-part, soit **108 628,38** euros, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.
- 80 % de la contribution au budget de fonctionnement, soit **4 983,65** euros, seront appelés à réception de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte définitif de l'opération.